

Beaux-Arts
Ministère *Amoyans* Paris, le 7 août 1852
de l'Intérieur.

Division
Bureau.

Enregistré
le 9 août 1852
N° 277.

Louis-Napoléon,

Président de la République Française,

Sur le rapport du Ministre de
l'Intérieur, de l'Agriculture et du
Commerce;

Décret :

Article 1^{er}.

M. Schnetz, peintre, membre de
l'Institut, est nommé Directeur de l'école
Française à Rome, en remplacement de
M. Mausz, dont les six années d'exercice
expirent au 31 Décembre prochain.

Art. 2.

M. Schnetz jouira, en cette qualité,
à compter du 1^{er} Janvier 1853, du
traitement de six mille francs, et des
autres avantages attachés à son
emploi.

Art. 3.

Le Ministre de l'Intérieur, de l'Agriculture et
du Commerce est chargé de l'exécution du présent décret.
Fait au Palais des Tuileries, le 7 Août 1852.

Signé: L. Napoléon

Le Ministre de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce,

Signé: F. de Persigny.

Pour ampliation :

Le Secrétaire Général

Mourhony

Collé
Reçu par le *Secrétaire* de la Direction
de Secrétariat,
M. Arentz



Ministère
de l'Intérieur.

Direction
Division.
des Beaux-Arts.
1^{er} Bureau.

École Française
à Rome.

Paris, le 10 août 1852. 444

Monsieur, J'ai l'honneur de vous annoncer que
par décret du 7. du courant, le Prince Président
de la République vous a nommé Directeur de
l'École Française à Rome, en remplacement de
M^r. Abauz sous les Fonctions espérées au
31. Décembre prochain.

Je vous transmet, ci-joint, une ampliation
de ce décret.

Je vous engage, Monsieur, à faire vos
dispositions de manière à être rendu à votre poste
avant le 1^{er} Janvier 1853.

Agreez, Monsieur, l'assurance de ma
Considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Pour le Ministre & par Autorisation,
Le Directeur des Beaux-Arts

Alphonse

Monsieur Schnetz, Membre de l'Institut.